



Sous l'égide du Ministère de la Santé

la Société des Médecins Généralistes de Tunisie
a organisé *Le 08 juin 2014 à Hammamet*

LE FORUM DE MEDECINE GENERALE 2014 **"Réalité et perspectives de la médecine générale en Tunisie"**

Recommandations

Les différentes présentations qui ont enrichi ce forum (ci-joint programme), ont apporté de précieux éclaircissements sur la situation actuelle de la médecine générale / de famille en Tunisie. Les discussions qui ont suivi ont dégagé plusieurs recommandations susceptibles d'améliorer l'exercice de la médecine de première ligne dans les différentes régions du pays et qui convergent toutes à la valorisation du médecin généraliste que ce soit par le travail sur la formation initiale et continue des médecins généralistes ou de famille, ou par une plus grande implication de celui-ci dans la recherche et l'enseignement, ou une meilleure organisation du travail entre les différents intervenants sur la santé du citoyen, ou encore par des actions plus générales comme la mise en application de la carte vitale...

Ces recommandations, s'adressent bien sûr au Ministère de la Santé, aux Facultés de Médecine, au Conseil National de l'Ordre des Médecins, aux syndicats professionnels, et aux sociétés savantes de médecine générale ou de famille, mais aussi aux médecins eux-mêmes, qui doivent être acteurs dans leur développement professionnel. Nous en citerons les principales :

- 1- Faciliter pour les médecins généralistes des régions éloignées des centres hospitalo-universitaires l'accès à la formation continue;
- 2- Institutionnaliser la formation continue, par l'élaboration de programmes standardisés avec le concours des sociétés savantes, qui doivent travailler en étroite concertation. Ces programmes doivent d'une part être accrédités par l'INAS et aussi bénéficier de subventions au profit des médecins qui y adhèrent;
- 3- Formation des médecins généralistes en informatique et en techniques de communication;
- 4- Inciter les médecins généralistes à participer aux enquêtes menées par les services du Ministère de la Santé et aux programmes de recherche dirigés par les départements de médecine de famille dans les facultés.
- 5- Le Conseil National de l'Ordre des Médecins est appelé à s'engager davantage dans la valorisation de la médecine générale;
- 6- Créer des canaux de communication plus efficaces entre le médecin de première ligne et leurs correspondants : télémédecine, carte vitale...
- 7- Renforcer la médecine de première ligne afin de répondre aux besoins de la population, qualitativement par les programmes de formation et l'équipement en plateaux techniques

performants les régions qui en sont déficitaires et quantitativement par l'incitation à une meilleure répartition géographique des médecins généralistes.

- 8- Créer au plus vite le Collège national de médecine générale ou de famille qui doit être composé essentiellement de médecins généralistes, ce dernier validera les programmes de formation et d'enseignement des MG/MF.
- 9- Le groupe inter-facultaire doit avoir une vision à long terme quant à l'avenir de la médecine générale / médecine de famille et son enseignement :
 - Recruter parmi les médecins généralistes en exercice dans toutes les régions de futurs médecins enseignants chercheurs et maîtres de stages en nombre suffisant et les préparer à cette tâche universitaire qui doit être complémentaire de leur travail de médecin de première ligne.
 - Ceci est complémentaire avec la création de la carrière de médecin généraliste enseignant.
 - Individualisation à terme du département de médecine générale ou de famille dans les facultés.
 - Initier tous les futurs médecins dès le deuxième cycle aux spécificités de la médecine générale ou de famille.
 - Normalisation du diplôme de médecine générale / médecine de famille qui sont antérieurs à la réforme par une validation des compétences par l'intégration d'un cycle de formation ou la présentation d'un dossier ou les deux.
 - Remplacer le concours de résidanat par un examen classant national, la médecine générale ou de famille figurant comme une spécialité parmi les choix possibles s'offrant à l'étudiant selon un quota prédéfini. Ceci permettra la revalorisation d'une discipline médicale appelée à résoudre 80% des problèmes de santé des citoyens.
 - Equiper les terrains de stage extra hospitaliers de moyens pédagogiques et accréditer les centres de stage.
 - créer des centres pilotes de pratique modèle de médecine de famille/médecine générale.

Nous comptons sur les autorités compétentes pour tenir compte de ces recommandations, dans les actions futures de développement en matière de santé et dans l'élaboration des textes juridiques en cours de révision pour une meilleure efficacité dans la formation initiale des médecins, et particulièrement des médecins généralistes ou de famille.

Docteur Saïda HAJJI – ZARROUK

Présidente de la SMGT